



COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN

Lundi 5 mai 2014

SEANCE PLENIERE DES 29 et 30 AVRIL 2014

Sous la présidence d'Henri MALOSSE, le Comité Economique et Social Européen s'est réuni pour voter 13 Avis et auditionner Costa GAVRAS réalisateur et scénariste sur les questions culturelles.

⇒ Les Avis

- L'obligation de débarquement
- Privation du droit de vote
- Les mutations industrielles dans le secteur pharmaceutique européen
- Mise en œuvre des corridors du RTE-T
- Réduction des émissions polluantes des véhicules routiers
- Protection des consommateurs et traitement approprié du surendettement pour prévenir l'exclusion sociale
- Pour une renaissance industrielle européenne
- Relocaliser les industries de l'UE dans le cadre de la réindustrialisation
- Combattre le travail forcé en Europe et dans le monde : quel rôle pour l'UE - Contribution du CESE à la conférence 2014 et l'OIT
- Mesures intergénérationnelles et interculturelles pour favoriser l'intégration sociale des jeunes citoyens de l'UE qui exercent un emploi dans un autre Etat membre
- Actions de promotion en faveur des produits agricoles
- Nouveaux aliments et clonage
- Employabilité des jeunes - Mise en adéquation de la formation avec les besoins des industries en période d'austérité.

⇒ Audition de M. COSTA GAVRAS

Le GATT, l'ancêtre de l'OMC, souhaitait faire rentrer dans le marché unique la culture. Pour la France, mais aussi pour de nombreux pays d'Europe, la culture n'est pas un bien comme un autre, n'est pas un produit commun. Il ne peut donc être assimilé à un produit de consommation courante car sa consommation n'est pas courante.

La culture n'est pas un produit mais une œuvre. Il est donc indispensable de prendre en considération « l'exception culturelle ».

Costa GAVRAS a ensuite fait plusieurs propositions, que l'on peut résumer en quelques points :

- les télévisions européennes devraient consacrer 50 % de leur temps de diffusion à des œuvres européennes. Même si les œuvres américaines ne sont pas à exclure, elles sont actuellement omniprésentes.

- la promotion de l'identité européenne est indispensable et l'un des moyens se trouve dans la vulgarisation des œuvres européennes en permettant aux français de voir des œuvres d'autres pays (Pologne, Grèce, Italie, Allemagne...) et vice-versa (les différents pays d'Europe pourraient ainsi voir des œuvres françaises).

En conclusion, Costa GAVRAS a alerté sur les atteintes portées aux œuvres avec les technologies nouvelles. Si elles permettent de voir des films - des œuvres - sur de nombreux supports (téléphones portables, ordinateurs...), il a souligné que les réalisateurs conçoivent les films et les œuvres pour être vus sur un grand écran dans des salles spécifiques. En effet, regarder un film sur grand écran, dans une salle, c'est communiquer avec l'auteur et rentrer dans le scénario alors que sur les autres supports, le spectateur faisant plusieurs choses à la fois, ne peut s'approprier l'œuvre.

La prochaine séance aura lieu les 4 et 5 juin 2014

Pour en savoir plus, consulter le site internet : <http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.home#/boxTab2-2>